

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produit: Robco Kevlar® / Nomex® Tissu
Date de préparation: Le 29 Juin, 2017

Section 1 - Identification du produit

Nom du produit / Identifiant: Robco Kevlar® / Nomex® Tissu
Autre nom / Synonyme:
Société: Robco Inc.
Adresse: 7200 St.Patrick, LaSalle QC Canada H8N 2W7
Téléphone: 514-367-2252
Courriel: info@robco.com
Site Web: www.robco.com

Section 2 - Identification des dangers



Attention

Conseils de prudence:

P281: Porter un équipement de protection individuel requis
P302: Si sur la peau, se laver avec un savon doux et de l'eau courante
P304: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste
P305: Si dans les yeux, rincer les yeux au moins 15 minutes; Consulter un médecin si l'irritation persiste

Déclarations de danger: N / A

Section 3 - Composition / informations sur les composants

Numéro du Chemical Abstracts Service: N / A

Ingrédients dangereux	Poids %	OSHA-PEL	ACGIH-TLV	AUTRE
Poly (terephthaloylchloride / p-phénylènediamine) / para-aramide	propriétaire	une,	une,	-----
Poly (isophthaloylchloride / m-phénylènediamine) / méta-aramide	propriétaire	une,	une,	-----
Fibre de verre, filaments continus	propriétaire	b.	5 mg / m3. 8 h TWA (inhalable) 1 fibre / cm3 MPT de 8 heures (respirable)	3 x 10 6 fibres MPT M310-hr (NIOSH)
N, N-diméthylacétamide	<1.0	10 ppm	10 ppm	-----



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

N-méthyl-2-pyrrolidone (NMP)	<2.0	aucun établi	aucun établi	aucun établi
Ingrédients non dangereux	Poids %	OSHA-PEL	ACGIH-TLV	AUTRE
Dimensionnement / finition	propriétaire	aucun établi	aucun établi	aucun établi
Eau	propriétaire	aucun établi	aucun établi	aucun établi

OSHA n'a pas établi un PEL spécifique (Limite d'exposition) pour para-aramide ou méta-aramide, ni a la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) a établi un TLV (valeur limite). Ils sont considérés comme des « particules non autrement réglementées » (PNOR) et sont couverts par la fraction de 5 mg / m³ pour la poussière inhalable PEL de nuisance OSHA et 15 mg / m³ pour la fraction totale de la poussière pour un VME (8 h Moyenne pondérée).

Le CIRC a noté fibrilles p-aramides comme « non classable quant à sa cancérogénicité pour les animaux et pour l'homme »: classe III. Toutefois, il est fortement recommandé de ne pas dépasser 2 DP / ml de 8 heures TWA, avec une concentration de 2,5 DP / ml (15 min.) En tant que valeur de plafond. DP (respirables, des particules en forme de fibres) sont des fragments ayant des diamètres de moins de 3 µm, une longueur jusqu'à 100 µm et un rapport longueur / diamètre d'au moins 3: 1.

OSHA n'a pas établi un PEL spécifique pour fibre de verre. Il est considéré comme une « particules nototherwise réglementé » (PNOR) et est couvert par la poussière de nuisance OSHA PEL 5 mg / m³ pour la fraction respirable de la poussière et de 15 mg / m³ pour la fraction totale de la poussière pour une MPT de 8 h (heure de moyenne pondérée).

Section 4 - Premiers secours

Inhalation:

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon doux et de l'eau courante. Utilisez un gant de toilette pour aider à éliminer les fibres. Pour éviter une irritation supplémentaire ne pas frotter ou gratter les zones irritées. Frotter ou gratter peut faire entrer les fibres dans la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Lentilles de contact:

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion:

N / A. (N'est pas applicable)



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 5 - Mesures de lutte contre les incendies

Matériel d'extinction:

Eau, mousse, dioxyde de carbone, produit chimique sec

Instructions spéciales de lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Risques d'incendie et d'explosion inhabituels:

La fibre méta-aramide est intrinsèquement résistante à la flamme; Cependant, si les matériaux combustibles sont recueillis sur des constructions de méta-aramide, comme milieu filtrant, et exposés à une source d'inflammation, ces matériaux peuvent enflammer. En outre, la présence de poussières non combustibles telles que l'oxyde de cuivre, oxyde de fer et l'oxyde de plomb peut réduire à néant la résistance inhérente aux flammes de méta-aramide. Si le matériel met à feu, toxiques et des gaz irritants sera émis. (Voir la section 10.)

Une accumulation de poussière p-aramides et voler à une concentration suffisante pourraient présenter un risque d'incendie. les particules de poussière para-aramides sont potentiellement explosifs (classe ST 1): conserver toutes les sources d'inflammation loin de ces zones où les concentrations peuvent se produire. Prendre en compte les effets possibles d'une charge électrostatique

Section 6 - Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT

(Utiliser l'équipement / EPI approprié de sécurité):

Pour un produit solide, pas applicable.

Pour les poussières et les fibres produites lors de la fabrication, de vide et conteneuriser.

Section 7 - Manipulation et stockage

Manipulation: Voir la section 8.

Espace de rangement: Aucune précaution particulière nécessaire.

Disposition: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux en tant que solide déchets non dangereux. DMAC dans les flux d'eaux usées contribue à la biologique

La demande en oxygène (DBO), mais est facilement biodégradable dans les systèmes de traitement biologique des eaux usées conventionnelles. Les eaux usées contenant de DMAC doivent être éliminés conformément avec les réglementations nationales et locales pour les rejets d'eaux usées

Section 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Ventilation:

Ventilation générale de dilution et / ou la ventilation d'évacuation devrait être utilisée, si nécessaire, pour maintenir l'exposition ci-dessous PEL ou TLV. Une ventilation adéquate doit être fournie à des températures élevées.

Protection respiratoire:

Un NIOSH / MSHA bien ajusté et approuvé masque anti-poussières à usage unique tels que le modèle 3M 8210, modèle 9900 (dans un environnement d'humidité élevée) ou équivalent devrait être utilisé lorsque: on rencontre des niveaux élevés de poussière; le niveau de fibres dans l'air dépasse la OSHA limites d'exposition admissible; ou en cas d'irritation. Utiliser une protection respiratoire en conformément au programme de protection respiratoire et de la réglementation de l'OSHA de votre entreprise moins de 29 CFR 1910.134.

Lors du traitement des produits en fibres de méta-aramide à des températures élevées ou d'une manière qui crée DMAC suspension dans l'air, porter NIOSH / MSHA-respiratoire approuvé par la cartouche de vapeurs organiques s'il y a un risque d'exposition au-delà des limites applicables.

Protection des yeux:

Lunettes de protection, des lunettes ou des écrans faciaux doivent être portés à chaque fois que les matériaux sont en cours de manipulation.

Vêtements de protection:

Portez des lâches, chemise à manches longues qui couvrent à la base du cou, et à long un pantalon. Irritation de la peau de l'exposition à la fibre de verre est connue pour se produire principalement à la pression des points tels qu'autour du cou, les poignets et la taille. Porter des gants pour manipuler le produit.

Pratiques de travail / hygiène:

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité:

- Éviter toute exposition inutile aux poussières et aux fibres
- Retirer les fibres de la peau après l'exposition
Veillez à ne pas frotter ou gratter les zones irritées. Frottant ou en grattant peut forcer les fibres dans la peau. Les fibres doivent être éliminées par lavage.
L'utilisation de crèmes protectrices peut, dans certains cas, être utile.
- Utiliser un équipement à vide pour éliminer les fibres et poussières de vêtements.
COMPRIMÉ AIR SHOULD NE JAMAIS UTILISER. laver les vêtements de travail séparément et essuyer toujours la rondelle / puits afin d'éviter que des fibres de verre en vrac de tomber sur d'autres vêtements.
- Gardez la zone de travail propre de toutes les poussières et les fibres produites lors de la fabrication. Utiliser un équipement à vide pour nettoyer des poussières et des fibres. Éviter de balayer ou en utilisant l'air comprimé comme ces techniques remettre en suspension les poussières et les fibres dans l'air.
- Avoir accès à des douches de sécurité et des fontaines de lavage des yeux
- Pour un usage professionnel. Tenir hors de la portée des enfants

Limites d'exposition (TLV): N / A



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Point de fusion (adoucissante)	La dégradation thermique avec perte de résistance du produit commence au-dessus de 300 ° C (572F)
Point d'ébullition (c)	N / A (Sans objet)
Densité (verre nu)	N / M (Non mesuré)
pour cent de matières volatiles	N / M
Pression de vapeur (mm Hg)	N / A
Densité de vapeur (air = 1)	N / A
Taux d'évaporation (éther éthylique = 1)	N / A
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Apparence et odeur	Jaune / tan solide de couleur sans odeur.
pH	N / A
Densité relative	N / A
Supérieure / inférieure d'inflammabilité ou limites d'exposition	N / A
Point de congélation	N / A
Point de rupture	N / A
Coefficient de partage (n-octanol / eau)	N / A
La température d'auto-inflammation	N / A
Température de décomposition	N / A
Viscosité	N / A

Section 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité (conditions à éviter):

Matériel de chauffage au-dessus de 250 ° C se volatiliser rapidement NMP,
Une ventilation adéquate doit être fournie.

stabilisateurs: N / A

Incompatibilité (matières à éviter): Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux:

Aprêts ou liants peuvent se décomposer dans un incendie. Primaire
Des produits de décomposition comprennent le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'autres hydrocarbures,
de petites quantités de cyanure d'hydrogène et de l'eau.

Polymérisation hasardeuse: N'arrivera pas.

Point d'éclair (F): N / A (Sans objet)

Température d'auto-inflammation (F): N / A

Limites d'inflammabilité (en%): LIE: N / A UEL: N / A

Section 11 - Informations toxicologiques

Voies d'exposition: L'inhalation et contact avec la peau.

Dangers pour la santé (effets aigus et chroniques et les symptômes d'une surexposition):**AIGU:****Inhalation:**

L'inhalation de poussières et de fibres peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (bouche, du nez et de la gorge).

Contact avec la peau:

Contact avec la peau avec des poussières et de fibres peut provoquer des démangeaisons et une irritation mécanique temporaire.

Lentilles de contact:

Le contact visuel avec les fibres et poussières peut produire une irritation mécanique temporaire.

Ingestion:

irritation mécanique temporaire du tube digestif. Observer individuel. En cas de symptômes, consulter un médecin.

CHRONIQUE:

Voir la section cancérogénicité ci-dessous. Il n'y a pas d'effets connus sur la santé associés à l'exposition chronique à ce produit.

CANCÉROGÉNITÉ:

Ingrédients dangereux: considéré comme cancérogène par:	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
En fibre de verre à filament continu	Non	Non*	Non	Non
Poly (isophthaloylchloride / m-phénylènediamine) de méta-aramide	-----	voir la note	une. au dessous de	----
para-aramide de poly (terephthaloylchloride / p-phénylènediamine) (voir la note b. ci-dessous)	Non	Non	Non	Non
N, N-diméthylacétamide DMAC	-----	voir la note	une. au dessous de	----
N-méthyl-2-pyrrolidone NMP	Non	Non	Non	Non

* CIRC: En Juin 1987, l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (CIRC) catégorisé filaments continus en fibre de verre comme non classifiable en ce qui concerne la cancérogénicité humaine (Groupe 3). Les preuves de l'homme ainsi que des études animales a été évalué par le CIRC comme insuffisant pour classer les filaments continus en fibre de verre comme matériau causant le cancer possible, probable ou confirmé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Les fibres de méta-aramide peuvent contenir moins de 1% DMAC résiduel. A dans laquelle des souris ont été exposées essai subchronique de deux semaines à DMAC par inhalation a montré des effets foie et les testicules à des concentrations élevées d'exposition (300, 500 et 700 ppm). Aucun effet indésirable n'a été observé à 100 ppm.

L'inhalation répétée et prolongée des concentrations excessives de fibres respirables para-aramides peut causer des lésions pulmonaires permanentes. Des études d'inhalation à court terme chez les rats et les hamsters avec un suivi prolongé jusqu'à neuf mois ont démontré que DP p-aramides ne sont pas biopersistantes. Longue DP p-aramide sont rapidement transversalement divisée en petits fragments et ensuite retiré du poumon. Cependant, des quantités extrêmement élevées de DP p-aramides inhalation peut inhiber les mécanismes de clairance. L'inhalation de fortes concentrations de DP provoque une inflammation pulmonaire chez les rats et les hamsters; exposition continue à des concentrations de 100 et 400 DP / ml a provoqué une fibrose pulmonaire chez le rat. Seule une fibrose minimale a été observée à 25 DP / ml. La fibrose est en grande partie réversible après l'arrêt de l'exposition. Aucune tumeur maligne a entraîné des tests d'inhalation à vie chez les rats. Au lieu de cela, les changements de tissu kystique prolifératives ont été observés chez le rat après exposition à des particules. Ils se produisent principalement dans les (femmes) et les rats ont jamais été observés chez les êtres humains. Ces kystes ont fait l'objet d'un débat scientifique pendant une longue période de temps, mais le consensus actuel détiend qu'ils ne sont pas malignes et que leur apparition chez les animaux ne sont pas pertinents pour les humains. injections intra-péritonéales de quantités excessives de DP p-aramides n'a causé qu'une augmentation non significative du nombre observé de mésothéliomes. La validité du test intrapéritonéale pour la prédiction de cancérogénicité est sujette à caution.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION:

Les personnes ayant des antécédents de troubles respiratoires ou cutanées chroniques qui sont aggravés par les irritantes mécaniques peuvent être à un risque accru d'aggravation de leur état d'une exposition pendant l'utilisation du produit.

Section 12 - Informations écologiques

N / A

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

N / A

Section 14 - Informations relatives au transport

N / A

Section 15 - Informations réglementaires

N / A

Section 16 - Autres informations

N / A



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Avertissement :

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité est correcte au meilleur de nos connaissances, l'information et la croyance à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et la libération et n'est pas considérée comme une spécification de garantie ou de qualité. La responsabilité de la conformité aux lois et règlements en vigueur est le récepteur du produit.